

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET: CONTRAT DE CESSION AVEC LA SOCIETE ARTHUR WORLD (AW) POUR L'ORGANISATION D'UN SPECTACLE LE 7 FEVRIER 2020 DÉCISION N° AU-19-319 EN DATE DU 10 SEPTEMBRE 2019

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU La délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 2005 autorisant le Maire à recourir à des contrats de vente ou de cession, ainsi qu'à des contrats de coproduction pour la réalisation de spectacles ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

CONSIDÉRANT la proposition de la société Arthur World (AW), représentée par Madame Judith Aboulkheir, dont le siège social est situé 78, avenue Marceau − 75 008 Paris − pour l'organisation du spectacle « Gus Illusionniste » de Gus, le vendredi 7 février 2020, dont le prix de cession est fixé à 8 888,58 € (huit mille huit cent quatre-vingt-huit euros et cinquante-huit centimes) TTC ;

CONSIDÉRANT la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2019-2020.

DÉCIDE

DE SIGNER avec la société Arthur World (AW), représentée par Madame Judith Aboulkheir, dont le siège social est situé 78, avenue Marceau − 75 008 Paris − un contrat de cession pour l'organisation du spectacle « Gus Illusionniste » de Gus, le vendredi 7 février 2020, dont le prix de cession est fixé à 8 888,58 € (huit mille huit cent quatre-vingt-huit euros et cinquante-huit centimes) TTC ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme, l'Adjointe au maire chargée de la culture et du tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20190910-Imc1H6568H1-AR Date de réception en Préfecture : 10/09/2019

Date de Publication: 10/09/2019